



PROJET DE GRILLES HORAIRES EMPÊCHONS LA DGER DE PASSER EN FORCE !

Le 7 janvier 2005, la DGER a diffusé un projet de nouvelles grilles horaires, qui a été rapidement condamné par la majorité des collègues. Le SNETAP-FSU, avec les autres organisations de l'Enseignement Agricole Public (SGEN-CFDT, SFOERTA-FO et SYAC-CGT), a imposé à la DGER une négociation sur ce projet, qui s'est traduite par plusieurs groupes de travail (17 février, 9 mars, 31 mars et 8 avril). Aucun de ces groupes de travail n'était prévu initialement. C'est parce que les organisations syndicales ont fortement contesté le projet qu'elles ont, à chaque nouvelle étape, obtenu une nouvelle réunion et une nouvelle version du projet, y compris en intervenant auprès du Cabinet. Sans cette opposition déterminée, le projet aurait été présenté au CTPC du 24 février, date initialement prévue pour son examen.

Malgré des évolutions depuis la version initiale, **le compte n'y est toujours pas :**

- les référentiels ne sont pas respectés,
- la mise à niveau a été supprimée en BEPA, Bac Pro et Bac Techno,
- les seuils de dédoublement ont été relevés de manière arbitraire sans considération pédagogique,
- les moyens attribués à la pluridisciplinarité sont insuffisants,
- le « SCA », que nous condamnons depuis sa mise en oeuvre, prétend désormais récupérer en partie les jours fériés !

Nous devons nous opposer à la logique purement comptable de la DGER qui conduira à :

- une dégradation de la qualité de l'enseignement (diminution des heures d'enseignement),
- des licenciements de nombreux agents contractuels,
- des suppressions de postes,
- des mutations d'office (35 étaient programmés pour la rentrée 2005),

**AFFIRMONS-LE AVEC DÉTERMINATION !
RASSEMBLEMENT NATIONAL A PARIS
LE 14 AVRIL 2005**
[Date du CNEA¹ qui doit examiner et voter ces projets de grilles]
**SEULE LA MOBILISATION
ET LA PRÉSENCE DE NOMBREUX COLLÈGUES
NOUS PERMETTRONT DE NOUS FAIRE ENTENDRE !**

Renseignements sur les modalités d'organisation auprès des secrétaires de section et des secrétaires régionaux du SNETAP.

¹ CNEA : Conseil National de l'Enseignement Agricole